

Treizième Colloque de l'Organisation météorologique mondiale sur l'enseignement et la formation professionnelle

(Communiqué)

Les participants au treizième Colloque de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) sur l'enseignement et la formation professionnelle (SYMET-13), tenu du 29 octobre au 1^{er} novembre 2017 à Needham's Point (St. Michael, Bridgetown, Barbade):

Délibérant du thème général du colloque, «L'enseignement et la formation professionnelle à l'appui de la mise en valeur des ressources humaines dans les Services météorologiques et hydrologiques»;

Notant les engagements et les initiatives de diverses natures pris au niveau national et international pour résoudre les problématiques mondiales liées aux catastrophes naturelles, à la dégradation de l'environnement, à l'Accord de Paris, au Programme de développement durable à l'horizon 2030, aux modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe;

Notant en outre les initiatives et thématiques d'envergure qui stimulent le changement dans la communauté météorologique, et celles qui le font dans le secteur plus large de l'enseignement et de la formation professionnelle au niveau de l'économie mondiale;

Rappelant les principaux domaines d'action qui ont été convenus et qu'il convient d'approfondir, de façon que les différents acteurs de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle puissent satisfaire aux exigences croissantes dans leur domaine de compétence;

Ont formulé les principales observations et conclusions suivantes:

- L'enquête sur l'enseignement et la formation professionnelle que l'OMM a conduite en 2017 pour connaître les besoins en ressources humaines des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) révèle que dans de nombreux pays et territoires, le personnel qualifié requis pour fournir des services météorologiques, climatologiques et hydrologiques, se fait de plus en plus rare.
- Les progrès rapides de l'innovation scientifique et le développement technologique imposent d'actualiser en conséquence les programmes de formation du personnel des SMHN.
- Les capacités de recherche des générations actuelles et futures devront être renforcées dans le cadre d'un programme de formation solide et bien ciblé.

- Les SMHN ne pourront fournir la gamme de services requise en regard des objectifs fixés en matière de développement durable et de prévention des catastrophes que s'ils disposent de financements accrus pour la formation professionnelle de leur personnel (aussi bien initiale que continue).
- Les gouvernements, tout comme les acteurs nationaux et internationaux, doivent être davantage sensibilisés à la nécessité d'accroître leur soutien aux programmes d'enseignement classiques et de formation continue destinés aux météorologues et aux hydrologues.
- L'évolution constante des besoins des utilisateurs, la réglementation toujours plus complexe et l'obligation toujours plus grande qui est faite aux gouvernements et aux partenaires pour le développement de rendre compte de l'utilisation des ressources imposent aux directeurs des SMHN d'accroître leurs compétences dans les domaines de la planification, de la communication, du droit, de la sensibilisation, de la gestion financière et de la gestion du personnel.
- Grâce au développement des cadres de compétence et de qualification et à leur intégration dans le Règlement technique de l'OMM, en particulier ceux qui ont trait à la prestation de services de météorologie aéronautique, l'enseignement et la formation professionnelle ont revêtu de plus en plus d'importance et ont bénéficié d'un soutien accru au sein des SMHN.
- Le personnel des SMHN et la communauté mondiale des utilisateurs ont de plus en plus recours à Internet pour accéder aux données et produits météorologiques et à des possibilités de formation. Si la bande passante et l'accès à Internet demeurent limités dans certains pays, la situation s'améliore d'une manière générale. Les différents acteurs de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle continuent également d'améliorer leurs cours présentiels et en ligne.
- Ces acteurs forment des étudiants de nombreux pays, ce qui exige de leur part qu'ils adaptent leurs activités aux langues parlées, aux différences entre les sexes et aux cultures représentées.
- La coopération nouée entre les universités, les établissements de formation des SMHN, les centres régionaux de formation professionnelle de l'OMM et les partenaires internationaux en matière d'enseignement et de formation constitue une base solide pour la multiplication des échanges de matériel et de méthodes didactiques; la collaboration à la conception et à l'organisation d'activités d'enseignement et de formation professionnelle; l'élaboration de systèmes modèles ou communs d'accréditation, de certification et d'évaluation, et des systèmes correspondants de contrôle de la qualité; et la mise au point de plates-formes et d'outils partagés pour la conception, la prestation et le suivi des activités d'enseignement et de formation professionnelle, ainsi que pour l'établissement des rapports y afférents.
- L'étude de faisabilité sur l'établissement d'un campus mondial de l'OMM fait état de progrès notables.

Ont fait les recommandations suivantes:

- Il convient d'accroître les ressources consacrées aux infrastructures et au personnel des organismes nationaux et régionaux de formation professionnelle, de façon à répondre aux demandes croissantes de tous les secteurs de la société pour des enseignements et des formations en météorologie, climatologie et hydrologie.
- Le développement des compétences en matière de gestion, direction, communication et sensibilisation doit être intégré aux programmes de formation initiale ou continue des experts en météorologie et en hydrologie.
- Les fondations et les projets d'envergure nationale ou internationale doivent être encouragés, face aux grands problèmes d'environnement, à mettre davantage l'accent sur la recherche, l'enseignement et la formation professionnelle en météorologie, climatologie et hydrologie, en tenant compte de tous les publics potentiels.
- Les textes réglementaires de l'OMM relatifs aux compétences et aux normes applicables à la formation professionnelle initiale du personnel météorologique, climatologique et hydrologique devraient être régulièrement revus et mis à jour à la lumière des impératifs en constante évolution auxquels doivent répondre les services.
- Il conviendrait d'inviter les commissions techniques à chercher les moyens d'aider les prestataires de services à rationaliser la mise en place et le fonctionnement des systèmes de développement et d'évaluation des compétences.
- Le concept de campus mondial de l'OMM doit être affiné par les différents acteurs de l'Organisation en matière d'enseignement et de formation professionnelle, afin que ce campus puisse voir le jour pendant la période financière 2020-2023.
- Il conviendrait d'inviter le Secrétariat de l'OMM à prendre une part active aux travaux consacrés au concept de campus mondial de l'OMM.

Les participants au colloque demandent qu'on fasse le nécessaire, au niveau national, régional et mondial, pour aider l'OMM et les Services météorologiques et hydrologiques nationaux, à améliorer les services fournis aux Membres, en offrant des installations et des ressources adaptées à l'enseignement et à la formation professionnelle en météorologie, hydrologie et climatologie.

Les participants au colloque ont demandé à l'Organisation météorologique mondiale, aux partenaires internationaux pour le développement, aux autorités nationales et territoriales et aux autres parties prenantes de prendre en compte les recommandations issues du présent colloque dans les initiatives qu'ils mènent en vue de promouvoir le développement socio-économique.

Les participants au colloque ont rappelé le rôle essentiel qu'ils jouent en appliquant eux-mêmes les recommandations en question et en incitant les autorités nationales et régionales à le faire.

Les participants au colloque ont en outre demandé à l'Organisation météorologique mondiale de publier les résultats dudit colloque, afin qu'il soit fait plus largement référence aux thématiques abordées et aux recommandations formulées à cette occasion. Ils ont noté enfin que la publication des résultats du colloque permettrait de mieux faire connaître les

activités d'enseignement et de formation professionnelle en météorologie, climatologie et hydrologie et d'orienter les activités dans ce domaine pour la prochaine décennie.

Les participants adressent leurs remerciements au Gouvernement de la Barbade qui a accueilli le présent colloque; à l'Organisation météorologique mondiale, à l'Organisation météorologique des Caraïbes et à l'Institut de météorologie et d'hydrologie des Caraïbes qui l'ont organisé; et au Service météorologique national de l'Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA) qui a fourni les ressources nécessaires.

Bridgetown (Barbade), le 1^{er} novembre 2017.

**Résumé des conclusions de la réunion des directeurs des centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) de l'Organisation météorologique mondiale
La Barbade, 2 novembre 2017**

Après avoir examiné un certain nombre de thématiques, les participants ont formulé les recommandations/observations suivantes:

1. Les supports de formation destinés au perfectionnement des cadres, que le Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle (ETR) de l'OMM élabore actuellement, devraient être publiés sous forme de note d'information au premier trimestre de 2018, puis communiqués aux CRFP et à d'autres établissements de formation. D/ETR a accepté de répondre à cette recommandation dès que les supports seraient prêts. Il a également indiqué qu'il était prévu d'élaborer d'autres supports sur le thème de la qualité de l'air.
2. Quand le PEB-M et le PEB-TM feront l'objet d'une évaluation, il faudra envisager d'y inclure des objectifs de formation en rapport avec le perfectionnement des cadres.
3. Les CRFP devraient envisager l'organisation de cours de perfectionnement des cadres.
4. Les CRFP devraient établir une liste, qui serait actualisée régulièrement, des spécialités des institutions nationales/régionales dans tous les domaines d'action prioritaires de l'OMM. Cette liste devrait inclure les coordonnées des institutions et préciser si ces dernières sont prêtes à partager leurs ressources.
5. Il est vivement recommandé que les CRFP et d'autres établissements de formation mettent en commun leurs ressources et s'efforcent de nouer des relations pour promouvoir la formation et le renforcement des capacités dans leurs régions respectives, voire même au-delà quand c'est possible.
6. Les CRFP doivent prendre en compte l'évolution rapide de la technologie et les services axés sur l'utilisateur dans le cadre de l'élaboration et de la révision de leurs programmes d'enseignement et de formation.
7. Il est vivement recommandé d'accélérer la mise en place du campus mondial de l'OMM et l'Organisation devrait envisager la tenue de consultations régionales pour ce faire.
8. Il est recommandé aux CRFP qui ne l'ont pas déjà fait d'harmoniser leurs programmes avec les cadres de compétences et de qualifications de l'OMM et de fournir aux étudiants une documentation pouvant être utilisée dans leurs services d'origine, afin de montrer à quels éléments des différents cadres de compétences se rapporte la formation reçue.
9. Il est vivement recommandé aux CRFP de participer activement à la mobilisation de ressources pour le financement de bourses et d'autres activités d'enseignement et de formation.
10. Les participants constatent que l'étroitesse de la bande passante peut entraver l'utilisation d'interfaces complexes sur Internet ou en ligne et recommandent donc aux participants de jouer de leur influence pour exiger des interfaces logicielles pouvant fonctionner avec des connexions lentes.

11. Les CRFP sont invités à suivre, dans la mesure du possible, l'évolution rapide de la technologie et des services, et si c'est impossible, à mener une réflexion stratégique sur les moyens de surmonter leur manque de capacités.
 12. Les CRFP sont invités à collecter les résultats des travaux de recherche des institutions avec lesquelles ils coopèrent et à les mettre à disposition de leurs étudiants et d'autres CRFP le cas échéant. Les participants demandent aux CRFP d'encourager les établissements de recherche à mettre au point des services et des produits nouveaux.
 13. Les CRFP sont invités à partager leurs documents/informations avec le Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle, qui pourra décider de leur donner une diffusion mondiale.
-